

REGLEMENT DU JEU - Ducatillon vous offre Plus de 1000€ de Cadeaux !

Article 1 Société organisatrice & Définition du jeu

La société Ets DUCATILLON, SAS au capital de 270 000 Euros est inscrite au registre du commerce et des sociétés de LILLE sous le numéro B 414 698 134 ayant son siège social au 300 rue de la Muque 59830 CYSOING, organise un jeu-concours sans obligation d'achat. Ce jeu concours est un jeu gratuit intitulé « DUCATILLON VOUS OFFRE PLUS DE 1000€ DE CADEAUX » et est valable du 1/11/2017 (10:00) au 31/12/2017 (23 :59).

Article 2 Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toutes les personnes physiques majeures, habitant en France et en Belgique, à l'exception des membres du personnel de ETS DUCATILLON et de leur famille. La participation est strictement nominative et une seule participation par personne ne sera acceptée. Toute personne ne remplissant pas ces conditions sera exclue du tirage au sort.

Article 3 Présentation des 5 cadeaux, dans l'ordre du tirage

Gain 1 : Une veste Härkila Pro hunter "Wild Boar", disponible de la taille M à XXL, d'une valeur de 699€TTC. (réf 998.0935)

Gain 2 : Une paire de bottes IcelandChiruca, disponible de la taille 38 à 47, d'une valeur de 239€TTC. (réf 261.3115)

Gains 3, 4 et 5 : Un projecteur solaire avec détecteur de mouvement, d'une valeur de 39€90 TTC dont 0.12€ d'éco-participation. (277.2000)

Les prix indiqués des lots ont été constatés sur ducatillon.com le 1/10/2017.

Article 4 Modalités de participation

Afin de participer au tirage au sort, il suffit au participant de jouer :

4.1 par **courrier** : en renvoyant le bulletin de participation dûment rempli à Ducatillon jeu Noël, 300 rue de la Muque 59830 Cysoing avant le 31/12/2017 (cachet de la poste faisant foi)

4.2 sur **internet** : en allant sur la page internet dédiée au jeu : www.ducatillon.com/jeu-noel.html accessible pendant toute la durée de l'opération et en remplissant le formulaire avec les informations demandées puis en cliquant sur le bouton « Je participe » entre le 1/11/17 et le 31/12/17.

4.3 en **magasin** : en déposant le bulletin de participation dûment rempli dans l'urne de notre magasin de Cysoing (300 rue de la Muque) avant le 30/12/17 19h.

Article 5 Désignation des gagnants & obtention des cadeaux

Les gagnants seront désignés par un tirage au sort effectué le 31/1/2018 par un agent de depotjeux et déposé chez un huissier

Un seul lot sera attribué par gagnant. Les gagnants seront avertis par email (et à défaut par téléphone) le 9/2/18 avec les informations d'obtention de leur cadeau. Sans réponse à l'email ou à l'appel dans le mois suivant, il sera considéré que le gagnant a renoncé à son lot qui restera la propriété de Ets Ducatillon.

Article 6 Données nominatives et personnelles

Les données à caractère personnel recueillies concernant les participations sont obligatoires et nécessaires pour le traitement de leur participation au tirage au sort. Conformément à la Loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants au présent jeu disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations nominatives les concernant. Pour l'exercer, écrivez à DUCATILLON – Service Client - BP 80002 -59892 LILLE cedex 9 - en indiquant vos nom, prénom, adresse.

Article 7 Règlement du jeu concours

Le présent règlement sera mis à disposition pendant toute la période du jeu dans notre magasin de Cysoing et sur www.ducatillon.com/jeu-noel.html. Un exemplaire sera adressé par email ou par courrier à toute personne qui en fera la demande auprès de DUCATILLON – Service Client - BP 80002 -59892 LILLE cedex 9 ou serviceclient@ducatillon.com. Les frais de timbre seront remboursés sur simple demande au tarif lent.

Le présent règlement du jeu est disponible gratuitement auprès de la société organisatrice et à compter de la date de sa mise en place. Ce Jeu fait l'objet du présent règlement, déposé via depotjeux auprès de la SCP Charbit Ruth Adjoute Laurent, huissiers de justice associés, située au 63 rue Paradis - BP 233 - 13178 Marseille Cedex 20. Le règlement sera consultable gratuitement pendant toute la durée du jeu à l'adresse suivante : <http://www.depotjeux.com>. La participation au jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement en toutes ses dispositions, ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux- concours en vigueur en France.

Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par les organisateurs, dans le respect des conditions énoncées, et publié par annonce en ligne sur le site. L'avenant est déposé via depotjeux auprès de la SCP Charbit Ruth Adjoute Laurent, huissiers de justice associés, située au 63 rue Paradis - BP 233 - 13178 Marseille Cedex 20, dépositaire du règlement avant sa publication. Il entrera en vigueur à compter de sa mise en ligne et tout Participant sera réputé l'avoir accepté du simple fait de sa participation au Jeu, à compter de la date d'entrée en vigueur de la modification. Tout Participant refusant la ou les modifications intervenues devra cesser de participer au Jeu.

Article 8 Responsabilités

De façon générale, Ets DUCATILLON ne pourrait être tenu pour responsable si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, ce jeu devait être modifié ou reporté ou si la nature ou le nombre de lots devaient être modifiés.

Les lots ne pourront pas faire l'objet d'une contrepartie financière ou être repris, ou échangés contre un autre produit. Ets Ducatillon décline toute responsabilité pour les incidents et accidents qui pourraient se produire pendant la durée de jouissance des lots et du fait de leur utilisation.

Article 9 Conditions

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement ainsi que des modalités de participation.